



SUD-SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne
SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRÉ Code courrier : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com Facebook : Sud BPCE

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 5 Août 2021

CSE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 3 AOÛT

LE CSE REND UN AVIS DÉFAVORABLE SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA CELC

Nicole n'est pas une athlète olympique mais son objectif est identique : l'or ou l'argent ?

Mardi matin s'est tenu un CSE extraordinaire pour remettre l'avis sur la situation économique et financière de la CELC concernant l'exercice 2020. Une fois encore, après tant et tant de fois, **les élus SUD ont disqualifié Nicole en votant contre sa politique économique et financière dans laquelle les intérêts d'une minorité l'emportent sur les conditions de travail et salariales dégradées du plus grand nombre !**



À partir du 17 mars 2020 et la mise en place d'un confinement strict, les banques, considérées comme « activité essentielle », ont eu à faire face à un enjeu de préservation de la santé des salariés et des clients ainsi qu'à la nécessité d'assurer la continuité de leur activité.

Malgré la crise sanitaire et économique de 2020 dont les effets néfastes se font toujours sentir aujourd'hui avec un taux de chômage record, une croissance au plus faible, malgré des taux longs négatifs et bas sur le court terme, **la CELC enregistre de très bons voire d'excellents résultats commerciaux.**

Notre banque mutualiste et coopérative contribue, année après année, à la hausse des résultats du groupe BPCE. C'est la Banque de Proximité qui représente au niveau du groupe 73 % du PNB consolidé à fin 2020 et affiche une résilience remarquable de ses revenus, avec une forte activité. La chute du résultat de BPCE sur 2020 n'est liée qu'à une multiplication par 2,5 du coût du risque, tenant exclusivement au coût du risque prospectif !

L'avenir n'est jamais sûr mais se construit aujourd'hui pour qui, pour quoi ?

Le groupe BPCE annonce pour son PSG (Plan Stratégique Groupe 2024) d'atteindre 25,5 Md€ de PNB, dégager 800 Millions d'euros d'économie, trouver 800 000 clients supplémentaires à horizon 2024 et faire chuter le coefficient d'exploitation en dessous des 65 % ... **Ce développement de l'activité s'accompagnera-t-il d'une maîtrise des frais de gestion et notamment de nouvelles baisses d'effectifs ?**

C'est dans ce contexte que le CSE est amené à remettre un avis sur la situation économique et financière de la CELC.

Une fois le décor planté, que dire de neuf et d'intéressant au sujet de la situation économique et financière d'une **entreprise qui a diminué considérablement ces dernières années ses effectifs tout en confirmant des exigences de productivité et de rentabilité toujours plus fortes malgré le contexte économique morose** et les répercussions négatives évidentes et prévisibles sur les résultats financiers de l'entreprise.

Le directoire se réinventerait-il en épurant ?

Première source d'inquiétude pour les élus SUD du CSE, relevée également par le Cabinet SECAFI en charge de l'expertise sur la santé économique et financière, l'érosion continue du fonds de commerce : **Avec un peu moins de 836 000 clients particuliers fin 2020, la CELC a perdu 1,9 % de son fonds de commerce en un an ... En 2016, il y avait encore 956 000 clients !**

Le taux de clients équipés ne progresse plus depuis 2018 (- 20 512 clients sur deux années). L'attrition clientèle demeure préoccupante pour les élus SUD avec - 40 000 clients depuis 2018. Et moins 10 699 clients de plus de 25 ans sur une année.

Une remarque à ce sujet, la CELC ne risque-t-elle pas d'accentuer ce phénomène et de « perdre son âme » en évoluant vers la conquête des clients aisés, haut de gamme ?

Clientèle par ailleurs recherchée par tous les établissements financiers ? Délaisser la famille et la clientèle populaire et pousser celle-ci vers d'autres établissements, est-ce un choix judicieux ?

Regagner la confiance de tous les clients !

Le développement du fonds de commerce « Premium » pourrait nous faire mentir, mais pour mémoire, celui-ci n'a que quelques années d'existence ce qui explique pour partie cette croissance de 3,4 % avec un rythme similaire à celui de 2019 mais inférieur à la moyenne des Caisses (+ 4,2%).

Malgré la crise sanitaire et économique, **l'activité commerciale aura été soutenue tout au long de l'année avec son lot de temps forts, shows et challenges pour « l'animer ».**

Mais là encore, et l'IARD en est la parfaite illustration, il faut déployer des efforts incommensurables : il faut 37 090 ventes brutes pour finalement parvenir à 8 260 ventes nettes ... C'est le cas chaque année et pour toutes les lignes !

La collecte BDD ressort supérieure aux prévisions budgétaires avec 280,2 M€, celle de la BDR est négative et ressort à - 192 M€.

L'activité crédit représente évidemment une part extrêmement importante de l'activité de la CELC avec une production de 1,15 Md€ (121,27 % de l'objectif). Depuis quelques années, cette activité a été lourdement marquée par les rachats et renégociations du fait de la baisse des taux longs. Si ces opérations permettent à l'entreprise de conquérir et bancariser de nouveaux clients et de conserver les anciens, elles génèrent néanmoins une perte de PNB. De fait, ces effets négatifs sur le PNB devront être compensés notamment par une production plus intense de nouveaux crédits cette année.

Dans le contexte de crise sanitaire, **la CELC a été fortement perturbée et la BDR a dû instruire 2 647 PGE.**

Le PNB 2020 augmente de 1 M€ par rapport à 2019 et ressort à près de 308 M€.

Le Club Med la CELC ? Non, Koh Lanta !

Le projet stratégique de l'entreprise repose pour partie sur la maîtrise des charges et principalement sur celle des charges d'exploitation dont les frais de personnel font partie. A force de considérer que les salariés ne sont qu'un coût, on finit par minimiser leur importance dans la constitution des résultats. On l'a vu, les effectifs ne font que baisser ces dernières années avec des dizaines d'emplois vacants en permanence et les frais liés également. **La Présidente qui vient de s'octroyer 901 000 € refuse toujours toute augmentation générale de salaire et versement de prime exceptionnelle tout en laissant le montant d'intéressement diminuer.**

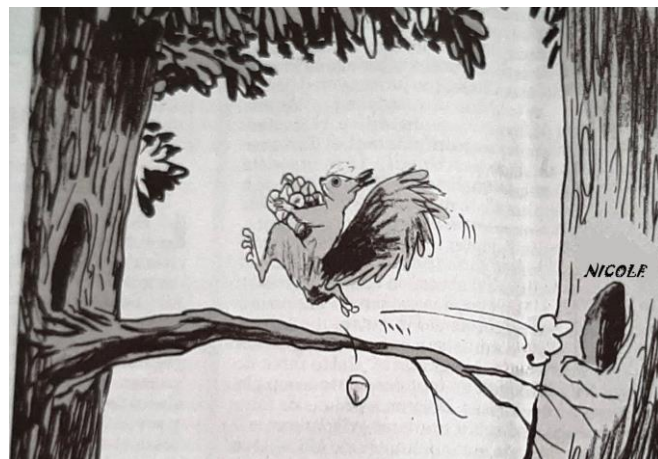
On serait tenté de dire : pas de pelle, pas de pioche, pas de trou ! Mais force est de constater que même dans des conditions d'effectifs dégradées, en pleine crise sanitaire et économique, les salariés de la CELC répondent présents et relèvent les défis.

La Présidente s'enrichit sur le dos des salariés !

On l'a vu, **la CELC se porte bien et dégage toujours des bénéfices importants avec un résultat net de 55,6 M€ pour 2020.** Pour les élus SUD, il est inacceptable qu'une partie de ce résultat ne soit pas redistribuée aux salariés sous forme d'augmentation générale des salaires.

Le parachute doré de la Présidente représente 901 000 €, le directoire aurait dû verser a minima une prime uniforme de 1 000 € à l'ensemble des salariés (ça représente 2 parachutes dorés !!). En guise de remerciement, le directoire a misé sur le « sac à dos » offert gracieusement par Ecureuil Vie à l'ensemble des salariés pour solde de tout compte ...

Quel mépris vis à vis des personnels !



Voici un exemple de ce qu'est un vent de SUD en CSE.

On est très loin de brasser de l'air ...

Mais ça, vous le savez déjà !

Vos représentants SUD-Solidaires : Tristan GUERIN - Cécile GAMBERT - Damien PINSAULT - Isabelle LEFEBVRE - Daniel MIHALYI - Florine BERHOUE - Laurent PERRAULT - Corinne RIGUIDEL - David GANDON - Flore GERMAIN - Maryline BALLANGER - Alain QUESNE.

Retrouvez toutes nos expressions via l'intranet : Mon Entreprise / Site des Organisations Syndicales / SUD-Solidaires